



## **Communiqué de presse**

Pour diffusion immédiate

### **LA VILLE DE CHAPAIS ADOPTE SON BUDGET 2017 AVEC UNE DIMINUTION DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE RÉSIDENTIELLE ET COMMERCIALE**

**Chapais, le 20 décembre 2016** - La Ville de Chapais a adopté ce soir lors d'une séance extraordinaire son budget de la prochaine année. Par cette adoption officielle, le conseil municipal annonce une baisse de la taxe foncière pour le secteur résidentiel et commercial de l'ordre de 2,6 % et 16 % respectivement. Les taux passeront de 1,94 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,89 \$ pour le résidentiel et de 5,25 \$ du 100 \$ d'évaluation à 4,40 \$ pour le commercial. Pour le secteur industriel, le taux sera augmenté à 5,63 \$ afin de mieux répartir le fardeau fiscal entre les catégories de contribuables.

Comme par les dernières années, la tarification des services municipaux sera majorée afin de compenser l'indexation des coûts d'opération. Ainsi, la tarification pour l'eau potable sera augmentée de 1,5 %, passant d'un montant par habitation de 349 \$ à 355 \$, tandis que la tarification relative à la gestion des matières résiduelles et recyclables connaîtra une hausse de 3 %, passant d'un montant de 207 \$ à 213 \$. Quant à la taxe spéciale environnementale, introduite en 2015 pour une durée maximale de 5 ans, elle demeure inchangée et comprendra le même montant fixe que l'an dernier, soit 175 \$ par immeuble, assujéti à un montant de 0,08 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Globalement, les propriétaires d'une résidence unifamiliale moyenne de 104 000 \$ paieront 40 \$ de moins en 2017. Le maire Steve Gamache se déclare satisfait de cette décision, démontrant l'engagement du conseil municipal à considérer l'intérêt collectif de la population dans son processus de prise de décision.

Le budget 2017 de la Municipalité présente des revenus et des dépenses équilibrées, se chiffrant à 5 174 975 \$. Les dépenses les plus importantes prévues en 2017 touchent principalement la mise aux normes de nos infrastructures municipales. Ainsi, nous continuerons à fermer nos anciens dossiers environnementaux, tels que le Dépôt de neiges usées qui sera relocalisé et dont l'ancien site sera fermé; nous procéderons aux dernières étapes de la fermeture définitivement du Lieu d'enfouissement sanitaire (LES) et du Dépôt de matériaux secs (DMS); nous mettrons en place une structure d'accueil, de gestion et de départissions du béton, de l'asphalte et de la brique, conformément aux exigences gouvernementales; enfin, nous réaliserons les études

préalables à la mise en place d'une usine d'épuration des eaux usées, projet qui devra obligatoirement voir le jour au plus tard en 2020, selon la législation du *ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*. L'année 2017 marquera également la relocalisation du garage municipal et de la caserne des pompiers et la revitalisation du parc pour enfants situé derrière l'aréna, projet qui sera réalisé en collaboration avec l'École primaire Saint-Dominique-Savio.

L'année 2017 sera marquée par un déploiement considérable d'efforts visant la mise en œuvre du Plan d'action 2017 issu du plan stratégique municipal 2013-2023 et du Plan de diversification économique de la Ville de Chapais, élaboré en partenariat avec la Société du Plan Nord, qui sera lancé en janvier 2017. Pour se donner les moyens de réaliser ses objectifs stratégiques, la Ville de Chapais, a réservé un montant budgétaire de 150 000 \$ pour réaliser des projets spéciaux répondant aux objectifs de diversification et de développement économique, de revitalisation urbaine, d'amélioration des infrastructures de loisirs, de mise en place d'un plan de promotion de Chapais et de développement d'une stratégie d'attraction, d'accueil et d'intégration de nouveaux arrivants.

Enfin, 2017 sera également une année d'optimisation de la performance organisationnelle et de modernisation de l'administration municipale. Nous nous donnons comme but de faire plus avec moins, et d'augmenter l'efficacité et l'efficacité de nos opérations.

- 30 -

**Source :**

Mariève Bernier  
Directrice générale  
Ville de Chapais  
418 745-2511 poste 30225  
mbernier@villedechapis.com

**Contact avec les médias :**

Steve Gamache  
Maire  
Ville de Chapais  
418 745-2511 poste 30227  
sgamache@villedechapis.com